

Contribution annuelle des familles	<p>Tarif de base : 405 € Tarif solidaire A : 425 € Tarif solidaire B : 450 €</p> <p><i>Les familles qui choisissent un tarif solidaire permettent de contribuer à une aide individualisée pour d'autres familles.</i></p>	
Réductions de contribution annuelle	<p>5 % par enfant (pour 2 enfants) 10% par enfant (pour 3 enfants ou plus)</p>	
Pause méridienne : Repas et surveillance	<p>Occasionnel : 6,75 € Demi-pensionnaire : 6,55 € (tarif <i>susceptible d'être revu avant fin juin selon la révision de prix de notre fournisseur de repas</i>)</p>	
Réduction sur le prix des repas	<p>Une subvention peut être accordée en fonction du quotient familial pour les familles de Rennes et St Jacques. Dossier à demander à la rentrée au secrétariat et à retourner en septembre.</p>	
Cotisation annuelle (Caisse d'entraide immobilière diocésaine)	12 € / an	
Cotisation A.P.E.L (volontaire) (Tarif 23/24 non actualisé)	<p>24 € / an (inclus abonnement au magazine « Famille et éducation ») <i>Les familles ne souhaitant pas cotiser à l'association de parents d'élèves doivent en faire la demande par écrit en septembre.</i></p>	
Forfait animations / sorties pédagogiques et projet sportif	42 € / an	
Fichiers individuels élèves (Variable selon les classes)	Refacturés au prix d'achat	
Garderie du matin 7 h30 / 8 h15	1.45 €	
Garderie / étude soir	16 h 45 / 17 h 45 : 2.70 €	17 h 45 /18 h 30 : 2.40€
Majoration dépassement	Après 18 h 30 : 8 € par demi-heure entamée.	